



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 MARS 2018

Lieu: Maison du Savoir
2 avenue de l'Université
L-4365 Esch-Sur-Alzette

Début: 15 H 00 Fin: 18 H 00

1. Bienvenue.

M. Carlo Poos, Président du TC Esch, a le plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale Ordinaire de la FLT de l'année 2018. Il retrace l'historique du TC Esch et explique les ambitions futures du club aussi bien au niveau sportif qu'au niveau des infrastructures.

M. Georges Mischo, Bourgmestre de la ville Esch/Alzette souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes pour cette Assemblée Générale Ordinaire. *Puis il retrace brièvement la politique économique et sportive et le développement de la commune.*

Chris Richartz, Secrétaire Général de la FLT, remercie Messieurs Carlo Poos et Georges Mischo pour leurs discours et leur accueil à Esch/Alzette.

Il excuse M. Romain Schneider, Ministre des Sports, et M. André Hoffmann, Président du COSL qui ne peuvent assister à cette AGO.

Il excuse ensuite l'absence de Messieurs Emy Betzen, François Dahm et Georges Logelin.

Le Président de la FLT, Claude Lamberty, tient à remercier les clubs et les personnes présentes et se dit être un président heureux et satisfait quant à l'année écoulée.

Sur le plan sportif, il évoque, entre autres, les brillants résultats des jeunes espoirs nationaux, notamment Eléonora Molinaro et Chris Rodesch ainsi que ceux de Gilles Muller. Il souhaite beaucoup de succès à Mandy Minella pour son retour sur le circuit après sa pause pour accouchement.

Il se dit très optimiste quant à la succession de nos joueurs professionnels actuels en considérant la structure et la philosophie mises en place au niveau des cadres jeunes et le travail effectué au niveau de la commission élite assurant, entre autres, la transition entre le circuit ITF jeunes et le circuit Pro. Monsieur Claude Lamberty évoque ensuite la problématique de l'arbitrage dans le tennis luxembourgeois et fait un appel aux clubs d'aider à trouver des personnes motivées prêtes à s'engager



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



au niveau de l'arbitrage afin de garantir un déroulement fair play et encadré des manifestations tennistiques au Luxembourg.

Sur le plan administratif, le président Claude Lamberty, souligne le succès de l'informatisation des procédures administratives qui sera encore perfectionnée dans les mois à venir.

De plus, il rappelle que depuis janvier 2018 le secrétariat de la FLT a déménagé dans la Maison des Sports à Strassen afin de permettre un meilleur échange entre la FLT et le COSL ainsi que les autres fédérations sportives du Grand-Duché.

Il annonce également que le partenariat entre la FLT et « Let's make it happen » a été signé la veille de l'AG pour l'année 2018.

Monsieur Claude Lamberty annonce un nouveau contrat de sponsoring avec la marque SEAT et ce pour les championnats interclubs ainsi que les équipes de Davis Cup et Fed Cup. De plus, il remercie tous les sponsors de la FLT et plus particulièrement le « Title Sponsor » de la FLT, BGL BNP Paribas. Pour conclure, le président Claude Lamberty rappelle qu'une professionnalisation de la fédération au niveau de l'administration est nécessaire afin de garantir un développement constant pour l'avenir. Gérer la 2^e plus grande fédération sportive du Grand-Duché exclusivement par des personnes bénévoles devient de plus en plus compliqué.

Chris Richartz, Secrétaire Général, prend à son tour la parole pour annoncer que 45 clubs sur les 51 clubs affiliés sont présents.

Le TC Bascharage, le TC Colmar-Berg, le TTC Mondercange, le TC Raketka et le TC Roeserbann sont absents non excusés, le TC Leudelage est absent excusé. Le TC Gasperich n'est représenté que par un seul membre.

Au point 10 de l'ordre du jour, le Secrétaire Général rappelle que le club « Beachtennis Luxembourg » a démissionné de la FLT en cours de saison et un nouveau club, Luxembourg International Tennis Club, est admis à l'unanimité par l'AG parmi les clubs membres de la FLT. Jusqu'au point 10 de l'ordre du jour, tout a été accepté par acclamation. Après le point 10, 46 clubs (sur 52 au total) avec droit de vote étaient présents.

Il en découle que pour toute délibération qui exige une majorité simple des voix des membres présents, cette majorité sera de 24 voix. Pour les délibérations qui exigent une majorité de 2/3 des clubs affiliés de la FLT, cette majorité sera de 31 voix.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de mars 2017 est approuvé et ratifié à l'unanimité des voix.

3. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.





4. Désignation de 2 scrutateurs.

2 scrutateurs sont désignés : Tom Raths du TC Sandweiler et Laura Thill du TC Schieren.

5. Rapport du Conseil d'Administration

Voir rapports des Comités et Commissions.

6. Discussion et vote des rapports du Conseil d'Administration et des Commissions.

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissions sont approuvés à l'unanimité par les délégués des clubs.

7. Rapport des Commissaires aux comptes.

Jacques Castel, Trésorier FLT, remercie sa commission des finances pour cette année d'exercice.

Il commente rapidement le bilan ainsi que le compte pertes et profits puis explique notamment la différence entre le budget prévisionnel et le bilan 2017.

M. Castel tient à remercier les 3 réviseurs de caisse Pol Blasius, Clemens Geiger et Alfred Pordan.

Clemens Geiger explique que la fédération se porte bien et qu'elle a plein de projets et donne décharge au trésorier.

8. Approbation du bilan et du compte pertes et profits.

Les clubs approuvent à l'unanimité le bilan et le compte pertes et profits 2017.

9. Décharge au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes.

Les délégués accordent à l'unanimité la décharge au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes.

10. Admission, démission et exclusion de clubs.

Le Secrétaire Général, Chris Richartz, annonce qu'en cours de la saison le club «Beachtennis Luxembourg » a démissionné de la FLT.

La candidature d'un nouveau club, le « Luxembourg International Tennisclub », est acceptée à l'unanimité par les délégués.





11. Elections statutaires :

- Tribunal Fédéral :

7 candidats se sont présentés et sont élus au Tribunal Fédéral. Il s'agit de :

Marco Putz (pe), Fabrice Funck (ju), Meyers Jean-Paul (hw), Miller Jean-Claude (wa), Rathes Tom (sa), Schiltz Claude (sf), Weber Caroline (sp)

Ces 7 candidatures sont approuvées à l'unanimité par applaudissements.

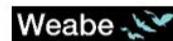
Au niveau du conseil d'Administration, Monsieur Enzo Alleva a démissionné en cours de l'année et le CA a coopté Monsieur Carlo Poos (es). L'Assemblée Générale a validé Monsieur Poos au sein du CA par acclamation.

- Commissaires aux comptes :

3 candidats se sont présentés et sont élus en tant que Commissaires aux Comptes.

Il s'agit de :
BLASIUS Paul
GEIGER Clemens
PORDAN Alfred

Ces 3 candidatures sont approuvées à l'unanimité par applaudissements.





12. Examen des propositions

Modifications proposées par la Conseil d'Administration de la FLT :

Vote 1 : Système informatique, transferts, calendrier sportif, coupe FLT, tournois, classement

45 pour / 0 abstention / 1 contre

Vote 2 : Arbitrage

24 pour / 7 abstentions / 15 contre

Vote 3 : Championnats U12 et U14 et catégories d'âge (art. 4.2, 8.2, 8.15 et 8.37)

Vote 3a : Limiter la participation des U12 aux catégories U12, U14 et U16 aussi bien en interclubs qu'en tournois :

14 pour / 7 abstentions / 25 contre (proposition rejetée)

Vote 3b : Introduction d'un championnat interclubs U12

46 pour / 0 abstention / 0 contre

Vote 3c : Limiter la participation des U12 aux catégories U12 et U14 en championnats interclubs (pas de limitation pour les tournois) :

27 pour / 10 abstentions / 9 contre

Vote 3d : Nombre de matchs par rencontre U14 :

31 (4 simples/2doubles) / 5 (3 simples/1 double) / 10 (2 simples/1 double)

Vote 4 : Ordre assimilés (art. 8.13 et 8.18)

22 pour / 5 abstentions / 19 contre (proposition rejetée)

Vote 5 : Balles (art. 8.39)

27 pour / 4 abstentions / 14 contre (Luxembourg International Tennis Club n'était plus présent)

Vote 6 : Interclubs (autres articles, non-visés par les votes précédents)

37 pour / 5 abstentions / 3 contre (Luxembourg International Tennis Club n'était plus présent)





13. Fixation de la cotisation annuelle et des redevances.

Chris Richartz informe que le montant des cotisations reste inchangé par rapport à l'année passée, ce qui est approuvé à l'unanimité.

14. Approbation du projet de budget de l'exercice en cours.

Le trésorier Jacques Castel informe les clubs du budget.

Les clubs approuvent à l'unanimité le projet de budget de l'exercice 2018.

15. Fixation du lieu pour les finales des Championnats Interclubs 2018.

3 candidatures pour organiser les finales des Championnats Interclubs 2018 sont parvenues au Conseil d'Administration. Il s'agit des TC Arquebusiers, TC Nordstad et TC Schifflange. Chaque club a eu l'occasion de convaincre l'Assemblée Générale par un discours de quelques minutes de voter pour lui.

Résultat final des votes :

TC Nordstad : 27 / TC Arquebusiers : 10 / TC Schifflange : 8

16. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Le TC Husen est le seul club à avoir posé sa candidature pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la FLT en 2019.

La candidature du TC Husen est approuvée à l'unanimité.

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire se tiendra donc à Husen en mars 2019.

Fin de l'Assemblée.

Pour finir, M. Chris Richartz remercie les TC Esch, TC Howald et TC Schifflange qui ont gracieusement mis à disposition des terrains pour le FLT Outdoor 2017 et invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié offert par l'Administration Communale d'Esch/Alzette.

Pour le Conseil d'Administration
Chris RICHARTZ, Secrétaire Général

